

Programme de l'enseignement facultatif en seconde

Encart Bulletin officiel spécial n° 4 du 29 avril 2010

Définition et objectifs

En classe de seconde, l'enseignement de « Théâtre » propose une initiation à l'art théâtral, à la spécificité de ses formes, à la variété de ses modes de création, et à l'intérêt de son histoire. À l'élève qui connaît déjà le théâtre par les textes étudiés au collège en classe de Lettres, cet enseignement permet de découvrir plus spécifiquement la dimension dramaturgique du théâtre ; il lui donne l'occasion d'acquérir des techniques de jeu et une pratique de plateau. L'enrichissement d'une culture théâtrale prend appui sur la découverte de pièces, de dramaturges, de metteurs en scène, en lien constant avec une fréquentation très régulière de spectacles. Ainsi, les œuvres abordées selon une approche résolument dramaturgique, soit par la pratique du plateau, soit dans le cadre d'une école du spectateur, nourrissent la réflexion des élèves et contribuent à les aider à mieux interroger le monde et le comprendre. En raison de la diversité de ces objectifs, la mise en œuvre de cet enseignement est assurée par une équipe composée d'un enseignant aux compétences reconnues en théâtre et d'un artiste professionnel engagé dans un travail de création et soucieux de la transmission de son art, en liaison avec des institutions culturelles : théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, scènes conventionnées, théâtres municipaux, compagnies, conservatoires, associations habilités. Lorsque cela est possible, l'équipe associe plusieurs enseignants de diverses disciplines et plusieurs artistes.

En seconde, on privilégiera l'appréhension de l'espace scénique et théâtral, le déchiffrement des codes de la représentation, le développement de l'imaginaire et on commencera à repérer des moments importants de l'histoire du théâtre occidental. En première, pour l'enseignement obligatoire, on s'attachera plus particulièrement à développer l'autonomie et l'engagement de l'élève, ainsi que l'étude de textes fondateurs. En terminale, prenant appui sur un programme limitatif, l'enseignement visera une compréhension approfondie des processus de création et de représentation. Pour l'enseignement facultatif, on privilégiera en première le plaisir du jeu et les exigences de la mise en scène, et, en terminale, l'approche de la construction d'un spectacle.

Programme

Le programme associe trois composantes fondamentales : la pratique, l'école du spectateur, l'approche culturelle et historique.

Pratiquer le théâtre

La pratique des élèves se construit sur le plateau, de façon individuelle et collective (on entend par plateau tout espace de jeu). Cette pratique se fonde sur le libre choix par l'équipe pédagogique des thèmes et des textes envisagés comme supports de travail. Dans sa dimension pratique, l'enseignement repose à la fois sur le plaisir et la rigueur du jeu. Il mobilise avant tout le corps et la voix, outils premiers du comédien. Il sollicite la créativité de l'élève qui prend appui sur sa réflexion, sa sensibilité et son imagination pour répondre à une situation donnée et

pour inventer diverses manières de dire un texte. La mise en œuvre est nourrie de propositions individuelles sans cesse mises à l'épreuve par le groupe. Le double regard de l'enseignant et de l'artiste, la confrontation des points de vue, les allers-retours du texte au plateau permettent à l'élève de comprendre ce qu'est un processus de création.

La pratique artistique est fondée sur l'approche des différents éléments de la théâtralité. Confronté à la scène, mis en situation de recherche, l'élève comprend progressivement ce qu'est la dramaturgie et comment se développe un processus de création. On aborde ainsi : l'espace, le jeu, le texte.

L'espace

L'élève apprend peu à peu à se situer dans l'espace de jeu par rapport à ses partenaires et à comprendre, en les expérimentant, les ressources qu'offre l'utilisation maîtrisée du plateau. Il est capable de proposer un espace, un dispositif scénique à partir d'un texte ou de toute autre forme travaillée. Il apprend aussi à se repérer dans les divers dispositifs scéniques. La relation entre l'espace de jeu et l'espace des spectateurs peut prendre, en effet, des aspects très divers, frontale dans le cas du théâtre à l'italienne, bi-frontale, ou plus complexe.

Le jeu

L'élève expérimente, sans que ce travail se réduise à des exercices techniques, quelques unes des ressources dont dispose le comédien pour représenter une situation et raconter une histoire : la voix, le regard, le corps et le mouvement, l'imaginaire et la pensée. Il apprend à faire des propositions de jeu, pour lui ou pour les autres ; il prend conscience que jouer consiste aussi à jouer ce que le texte ne dit pas.

- La voix: l'élève apprend à placer sa voix de façon à être audible - et intelligible - pour le public : il prend conscience de sa respiration, utilise son souffle, travaille sur le rythme, le registre, la hauteur, la durée, le timbre de la voix. Il maîtrise progressivement ses adresses, tant à ses divers partenaires qu'au public, en fonction de codes ou d'intentions de jeu.
- Le regard : cette composante du jeu de l'acteur permet de créer un espace, d'établir une relation avec les partenaires et avec le public ; le regard traduit des intentions de jeu.
- Le corps et le mouvement : l'élève prend conscience de la présence de son corps sur le plateau, de l'énergie qu'il doit mobiliser. Il apprend à utiliser ses possibilités physiques pour proposer une gestuelle, une situation, un état, ou dessiner une figure, un personnage.
- L'imaginaire et la pensée : l'élève fait appel à son imaginaire et à sa réflexion pour enrichir ses propositions de jeu. La confrontation de l'intuition de l'élève avec la réaction de l'enseignant, de l'artiste et de la classe contribue à l'élaboration d'une approche personnelle du jeu théâtral.

Le texte

L'élève mise en espace. Il travaille la diction en abordant le texte comme une partition ; il découvre ainsi diverses interprétations. Il peut également improviser à partir de canevas, de thèmes, de situations, de consignes ou de rythmes. Il construit alors un événement théâtral, aussi modeste soit-il ; il le développe et le conclut.

L'école du spectateur

Apprendre aux élèves à être des spectateurs de théâtre et d'autres arts vivants est une composante essentielle de cet enseignement tout au long du cursus. Dès la classe de seconde, on les rendra attentifs à différentes esthétiques en les sensibilisant à des choix significatifs de mise en scène.

Cette pratique régulière amènera les élèves à réfléchir à leur attitude de spectateur et à l'enrichir. Progressivement, ils deviendront des spectateurs exigeants, conscients et actifs, dont le plaisir esthétique sera ainsi accru.

Certaines questions soulevées par le travail de plateau mené en classe peuvent trouver une amorce de réponse dans l'analyse simple de quelques éléments de la représentation (scénographie, lumière, musique, objets). L'analyse des spectacles donne lieu à des travaux écrits et oraux. Elle peut prendre éventuellement d'autres formes : maquettes, croquis, ébauches d'affiches, notes d'intention, rédactions de programmes.

Parce que la fréquentation des spectacles et les rencontres avec les équipes de création (écrivain, metteur en scène, comédiens, scénographes) apportent les premiers éléments d'une culture théâtrale, il convient que les élèves assistent, en fonction des ressources locales, à plusieurs représentations au cours de l'année. Ces sorties sont préparées et éventuellement complétées par le recours à d'autres documents (vidéos, diapositives, iconographie, internet) qui permettent de comprendre les mécanismes mis en œuvre par toute représentation théâtrale.

La composante culturelle et historique

Dans sa dimension culturelle et historique, l'enseignement forme le goût et l'esprit critique de l'élève, en le confrontant à des pratiques et à des œuvres aussi diverses que possible (œuvres françaises et étrangères du répertoire classique et moderne, textes contemporains). L'élève apprend à identifier et à situer dans l'histoire du théâtre quelques unes des formes dramatiques et scéniques de l'Antiquité au XXI^e siècle. Il découvre également le lien entre le théâtre et les autres arts, grâce à des spectacles de danse, de marionnettes, de cirque ou d'opéra. À partir du travail de plateau et de la fréquentation des spectacles, trois axes structurent l'approche culturelle : le texte, l'équipe artistique, le lieu théâtral.

Le texte

Qu'il soit théâtral ou non, le texte est l'élément essentiel qui stimule l'imaginaire et la réflexion du comédien, du metteur en scène, du lecteur. À partir des textes travaillés sur le plateau et des spectacles vus, l'élève affine son interprétation des œuvres. Il commence à repérer les grandes périodes de l'histoire du théâtre et à s'y référer : théâtre antique, théâtre élisabéthain, commedia dell'arte, théâtre classique, théâtre moderne, théâtre contemporain.

L'équipe artistique

Chaque membre d'une équipe artistique (metteur en scène, scénographe, comédiens, créateurs de costumes, lumières, sons) contribue au processus de création, à la constitution de son esthétique et à l'émergence du sens de la représentation. En rencontrant une équipe artistique, l'élève découvre les différents métiers du théâtre et diverses démarches artistiques.

Le lieu théâtral

L'élève apprend à connaître différents lieux de théâtre et leur histoire : édifices théâtraux, espaces à ciel ouvert, bâtiments désaffectés par exemple.

Évaluation des acquis des élèves

L'évaluation porte sur des travaux personnels et collectifs. On évalue, par exemple, des travaux écrits ou oraux - des analyses argumentées de spectacles - le jeu de l'élève, sa collaboration au processus de création entrepris sur le plateau. Le carnet de bord, dans lequel l'élève reporte les indications de jeu, des synthèses sur le travail en cours et diverses remarques personnelles, sera également pris en compte.

Cette évaluation, qui doit prendre des formes variées, est régulière. Le professeur et l'artiste partenaire évaluent les acquis et la progression des élèves, au cours des séquences, à la fin des différentes périodes d'enseignement, à la fin de l'année. Cette évaluation régulière prendra appui sur l'ensemble des compétences relatives à la pratique théâtrale et sur les compétences développées par l'acquisition d'une culture théâtrale. Qu'il s'agisse de travaux personnels ou collectifs, on veillera à expliciter les critères retenus et à répartir les exigences dans le cadre d'une progression annuelle. Progressive, cette évaluation constitue un véritable accompagnement de l'élève et une aide à la réflexion sur ses choix d'orientation ; fondée sur des critères explicites, elle est en accord avec les exigences et la rigueur de la formation dispensée, tout en associant l'élève aux divers bilans.

Date de publication : 05/03/2013 00:00